



**VIDANGE DES BIEFS DU CANAL  
ENTRE CHAMPAGNE ET  
BOURGOGNE DANS LE CADRE  
DU CHÔMAGE 2024**

**DÉCLARATION LOI SUR L'EAU  
DOCUMENT D'INCIDENCE**



# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION.....</b>	<b>2</b>
1 - <i>Objectif de l'opération.....</i>	<i>2</i>
2 - <i>Nom et adresse du Maître d'Ouvrage.....</i>	<i>2</i>
3 - <i>Nom et adresse du Maître d'Œuvre.....</i>	<i>2</i>
4 - <i>Rubrique loi sur l'eau.....</i>	<i>2</i>
<b>DESCRIPTION DES VIDANGES.....</b>	<b>3</b>
1 - <i>Caractéristiques des biefs abaissés.....</i>	<i>3</i>
2 - <i>Dispositif de vidange.....</i>	<i>3</i>
3 - <i>Qualité des eaux.....</i>	<i>7</i>
4 - <i>Gestion des sédiments.....</i>	<i>9</i>
5 - <i>Aspect piscicole.....</i>	<i>9</i>
6 - <i>Travaux prévus sur le canal.....</i>	<i>9</i>
7 - <i>Phase de remplissage.....</i>	<i>11</i>
<b>AUTRES INCIDENCES SUR LE MILIEU.....</b>	<b>11</b>
1 - <i>Sites protégés.....</i>	<i>11</i>
2 - <i>Compatibilité par rapport au SDAGE.....</i>	<i>13</i>
<b>ANNEXE CARTOGRAPHIQUE.....</b>	<b>15</b>

# **PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION**

## **1 - Objectif de l'opération**

Dans le cadre du chômage du canal Entre Champagne et Bourgogne se déroulant du 16 février au 3 avril 2024 et afin de permettre la réalisation des travaux sur les ouvrages, certains biefs du canal vont être vidangés. Cette déclaration concerne les opérations de vidange et remplissage de ces biefs.

## **2 - Nom et adresse du Maître d'Ouvrage**

**Voie Navigables de France - Direction Territoriale Nord-Est  
Unité Territoriale d'Itinéraire Canal entre Champagne et Bourgogne**

82 rue du Commandant Hugueny - CS 32081  
52903 CHAUMONT CEDEX 9

Tél: 03 25 30 79 51

Fax: 03 25 30 69 72

Mail : [uti.ccb@vnf.fr](mailto:uti.ccb@vnf.fr)

## **3 - Nom et adresse du Maître d'Œuvre**

### **Versant Saône :**

**Agence VNF de Longeau**

Rue Alexandre Rouard  
52250 Longeau-Percey

Tél : 03.25.88.42.24

Fax : 03.25.88.38.02

Mail : [agence-longeau.uti-ccb.dt-nord-est@vnf.fr](mailto:agence-longeau.uti-ccb.dt-nord-est@vnf.fr)

### **Versant Marne :**

**Agence VNF de Saint-Dizier**

34 rue de l'arquebuse  
52100 Saint-Dizier

Tél : 03.25.05.63.63

Fax : 03.25.06.94.48

Mail : [agence-st-dizier.uti-ccb.dt-nord-est@vnf.fr](mailto:agence-st-dizier.uti-ccb.dt-nord-est@vnf.fr)

## **4 – Rubrique loi sur l'eau**

Les opérations de vidange des biefs du canal Entre Champagne et Bourgogne en vue du chômage 2024 sont soumises à déclaration loi sur l'eau au titre de la **rubrique 2.2.1.0 « Rejet dans les eaux douces superficielles susceptible de modifier le régime des eaux »**.

## DESCRIPTION DES VIDANGES

### 1 - Caractéristiques des biefs abaissés

Il est prévu d'abaisser 24 biefs sur les départements de la Marne et de la Haute-Marne. Ces biefs sont répartis de la manière suivante :

- 15 biefs sur le versant Marne,
- 9 biefs versant Saône.

Versant	N° Bief	Nom du Bief	PK début	PK fin	Longueur (km)	Abaissement (m)
<b>MARNE</b>	65	Les Bruyères	15,428	18,831	3,403	- 2 m
	63	Perthes	20,207	22,625	2,418	- 2 m puis - 1,50 m
	40	Rouvroy	73,162	76,048	2,886	- 2 m
	39	Gudmont	76,048	78,704	2,656	- 0,50 m
	38	Villiers	78,704	81,194	2,490	- 1,50 m
	31	Roôcourt	96,448	97,364	0,916	- 1,60 m
	30	Bologne	97,364	100,879	3,515	- 0,50 m
	29	Riaucourt	100,879	102,673	1,794	- 1,50 m
	28	Les Mouillerys	102,673	104,613	1,940	- 1,50 m
	27	Brethenay	104,613	105,516	0,903	- 1,50 m
	26	Condes	105,516	108,923	3,407	- 1,60 m
	24	Val des Choux	110,364	111,923	1,559	- 1,60 m
	17	Foulain	122,814	125,915	3,101	- 1,80 m puis - 1,50 m
	8	Saint-Menge	140,361	142,141	1,780	- 1,50 m
	4	Jorquenay	146,260	148,122	1,862	- 1,50 m
<b>SAÔNE</b>	2	La Vallée	162,583	162,984	0,401	- 0,50 m
	3	La Vallée	162,984	163,390	0,406	- 1,80 m
	4	La Vallée	163,390	163,797	0,407	- 0,50 m
	5	La Vallée	163,797	164,208	0,411	- 0,50 m
	6	La Vallée	164,208	164,600	0,392	- 0,50 m
	7	La Vallée	164,600	165,132	0,532	- 0,50 m
	8	La Vallée	165,132	165,640	0,508	- 0,50 m
	18	Dardenay	176,968	178,200	1,232	- 1,60 m
	23	Le Bec	180,857	183,538	2,681	- 1,80 m

L'abaissement sera partiel pour l'ensemble des biefs. Aucune vidange totale de bief n'est prévue.

Dans la mesure du possible, les biefs ne seront pas vidangés en même temps et l'eau de vidange de certains biefs servira à remplir les biefs en aval.

### 2 - Dispositif de vidange

La vidange des biefs va se faire en utilisant 12 points de rejet, 9 versant Marne et 3 versant Saône.

Ces 12 ouvrages de rejet sont localisés dans les cartes en annexe et listés dans le tableau page suivante.






Versant	Ouvrages de rejet	Biefs vidangés
<b>Marne</b>	Déversoir de Matignicourt (bief 67)	Biefs 65 et 63
	Déversoir de Saint-Urbain (bief 42)	Biefs 38 à 40
	Déversoir de Grandvaux (bief 33)	Bief 31
	Déversoir de Roôcourt (bief 31)	Bief 29 puis bief 30
	Déversoir de Brethenay (bief 27)	Bief 26 (partiel)
	Déversoir de Reclancourt (bief 25)	Bief 24
	Déversoir du Val des Écoliers (bief 20)	Bief 17
	Déversoir des Prées (bief 10)	Bief 8
<b>Saône</b>	Déversoir de Chanoy (bief 7)	Bief 4
	Vanne de décharge de Villegusien (bief 9)	Biefs 2 à 8
	Vanne de décharge de Dardenay (bief 18)	Bief 18
	Vanne de décharge du Bec (bief 23)	Bief 23

### Protocole de vidange :

Suite à l'arrêt de l'alimentation pendant le chômage, les biefs s'abaissent naturellement permettant à une partie de l'eau des biefs vidangés d'être ainsi absorbée par les biefs en aval avant d'être rejetée dans le cours d'eau. Ce transfert d'eau vers les biefs aval permet ainsi de limiter, voire dans certains cas d'éviter totalement, le rejet dans le cours d'eau.

Le protocole de vidange des biefs est présenté dans les tableaux pages suivantes et affiche les abaissements envisagés pour les travaux.

Les différentes phases de gestion hydrauliques des biefs sont représentées par les couleurs ci-dessous :

	<b>PHASE DE VIDANGE</b>
	<b>BIEF VIDANGÉ PARTIELLEMENT – PHASE DE TRAVAUX</b>
	<b>BIEF VIDANGÉ TOTALEMENT – PHASE DE TRAVAUX</b>
	<b>BIEF ABAISSÉ PAR ARRÊT DE L'ALIMENTATION</b>
	<b>PHASE DE REMPLISSAGE</b>







**Débits de vidange :**

Le tableau ci-dessous présente les débits de rejet prévus au niveau de chaque ouvrage :

Ouvrage de rejet	Cours d'eau	Biefs vidangés	Volume rejeté (m <sup>3</sup> )	Nb de jours	Débit du rejet (m <sup>3</sup> /j)
Matignicourt (bief 67)	Marne	Biefs 63 et 65	150 900	10	<b>15 090</b>
Saint-Urbain (bief 42)	Marne	Biefs 38 à 40	164 000	9	<b>18 222</b>
Grandvaux (bief 33)	Marne	Bief 31	23 800	2	<b>11 900</b>
Roôcourt (bief 31)	Marne	Bief 29	44 800	4	<b>11 200</b>
		Bief 30	35 100	3	<b>11 700</b>
Brethenay (bief 27)	Marne	Bief 26	40 000	3	<b>13 333</b>
Reclancourt (bief 25)	Marne	Bief 24	36 000	3	<b>12 000</b>
Val des Écoliers (bief 20)	Marne	Bief 20	86 600	6	<b>14 433</b>
Les Prées (bief 10)	Marne	Bief 8	44 500	5	<b>8 900</b>
Chanoy (bief 7)	Marne	Bief 4	46 500	5	<b>9 300</b>
Villegusien (bief 9)	Vingeanne	Biefs 2 à 8	39 900	4	<b>9 975</b>
Dardenay (bief 18)	Vingeanne	Bief 18	32 000	3	<b>10 667</b>
Le Bec (bief 23)	Vingeanne	Bief 23	74 800	8	<b>9 350</b>

**3 - Qualité des eaux**

2 stations de mesures de la qualité de l'eau sont présentes sur le canal entre Champagne et Bourgogne à Rolampont (code SANDRE 03276025, inactive) et Frignicourt (code SANDRE 03276194). La synthèse des données est présentée ci-dessous :

	<b>Rolampont 2016</b> <i>moyenne sur 6 analyses</i> <i>(12 pour l'oxygène dissous)</i>	<b>Frignicourt 2022</b> <i>moyenne sur 6 analyses</i>
<b>NH4 en mg(NH4)/L</b>	0,022	0,015
<b>Oxygène dissous en mg(O2)/L</b>	10,46	12,70
<b>MES en mg/L</b>	11,03	3,82

La qualité écologique de ces stations a été évaluée comme suit :

- Frignicourt (2020) : Bon État Écologique
- Rolampont (2019) : État Écologique Moyen.

Lors des vidanges du chômage de 2015, nous avons réalisé des analyses de qualité de l'eau et celles-ci montrent que les eaux du canal sont de la même qualité que celles du cours d'eau récepteur (*voir p10*). Un laboratoire pourra être commissionné afin de faire des analyses de la qualité de l'eau rejetée lors des vidanges à la demande du service instructeur.

## Analyses de la qualité de l'eau réalisées lors des vidanges du CCB (28 mars 2015)

			Référence EUROFINS :		15E018959-001	15E018959-002	15E018959-003	15E018959-004	15E018959-005	15E018959-006	15E018959-007	15E018959-008
			Référence Client :		LUX - AM	LUX - AV	28 - AM	28 - AV	34 - AM	34 - AV	39 - AM	39 - AV
Paramètres	Unités	LQ										
pH			8	8	8	8	7,9	7,9	7,9	7,2		
Température de mesure du pH	°C		18,7	18,7	18,7	18,7	18,7	18,7	18,8	18,7		
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C	µS/cm		270	480	476	500	479	279	418	519		
Température de mesure de la conductivité	°C		17,8	18	17,9	17,9	18,1	18,1	18,2	18,2		
Matières en suspension	mg/l	2	12	12	5,8	16	6,7	5,7	6,6	11		
Oxygène dissous	mg O2/l	0,5	14,4	12,5	13,9	12,7	12,7	12,7	12,8	12,9		
Nitrates	mg NO3/l	1	17,8	15,6	21,3	19	26,1	20,9	21,2	22,2		
Azote nitrique	mg N-NO3/l	0,2	4,03	3,52	4,8	4,29	5,9	4,71	4,78	5,02		
Nitrites	mg NO2/l	0,04	0,04	0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04	<0,04		
Azote nitreux	mg N-NO2/l	0,01	0,01	0,01	<0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01		
Ammonium	mg NH4/l	0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	0,19	<0,05	<0,05	0,13		
Orthophosphates	mg PO4/l	0,1	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10		
Demande chimique en oxygène (DCO)	mg O2/l	30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30		
DBO-5	mg O2/l	3	<3	<3	<3	<3	<3	<3	<3	<3		
Azote (Kjeldahl)	mg N/l	1	<1,00	<1,00	1,1	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	1,1		
Azote global (NO2+NO3+NTK)	mg N/l		4.04<x<5.04	3.53<x<4.53	5.86<x<5.87	4.29<x<5.3	5.9<x<6.92	4.71<x<5.73	4.78<x<5.8	6.15<x<6.16		
Phosphore	mg P/l	0,005	0,071	0,046	<0,005	0,016	0,007	<0,005	0,009	0,043		

**LUX - AM** : prélèvement à l'amont du déversoir de Matignicourt (Bief 67 versant Marne)

**LUX - AV** : prélèvement à l'aval du déversoir de Luxémont (Bief 69 versant Marne)

**28 - AM** : prélèvement à l'amont de la vanne de Pouilly (Bief 28 versant Saône)

**28 - AV** : prélèvement à l'aval de la vanne de Pouilly (Bief 28 versant Saône)

**34 - AM** : prélèvement à l'amont de la vanne de Dampierre (Bief 34 versant Saône)

**34 - AV** : prélèvement à l'aval de la vanne de Dampierre (Bief 34 versant Saône)

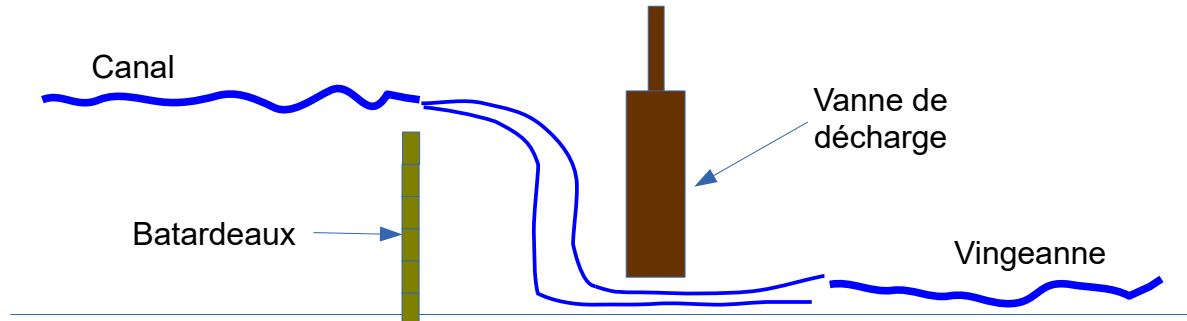
**39 - AM** : prélèvement à l'amont de la vanne de Renève (Bief 39 versant Saône)

**39 - AV** : prélèvement à l'aval de la vanne de Renève (Bief 39 versant Saône)

## 4 - Gestion des sédiments

La totalité des rejets se feront par surverse, limitant ainsi fortement le risque de diffusion des sédiments dans les cours d'eau.

En effet, ces ouvrages de rejet sont soit des déversoirs, soit des vannes de décharge équipées à l'amont d'un batardeau qui permettra la vidange par surverse comme l'explique le schéma ci-dessous :



Aucun système de récupération de sédiments n'est prévu, les biefs n'étant abaissés qu'en partie.

## 5 - Aspect piscicole

Les espèces piscicoles supposées présentes dans ces biefs sont : brochets, sandres, carpes et poissons blancs. (source Fédération de pêche + État des lieux du plan de gestion des opérations de dragage)

Il n'est pas prévu de pêche de sauvegarde sur les biefs vidangés, car les hauteurs d'eau restant dans ces biefs seront suffisantes pour la survie du poisson.

Il est prévu d'assécher 20 écluses. Si besoin, nos agents récupéreront à l'aide d'épuisettes les poissons présents dans le fond de ces écluses et les remettront dans les biefs en aval.

Une demande d'arrêté d'autorisation de pêche exceptionnelle dans le cadre des opérations de chômage sera demandée à la DDT de la Haute-Marne, service instructeur sur les départements de Marne et Haute-Marne pour le canal.

Le dispositif de vidange par surverse limite au maximum le transfert des poissons du canal vers le cours d'eau.

## 6 - Travaux prévus sur le canal

Les travaux qui seront réalisés pendant le chômage concernent 24 écluses (15 versant Marne et 9 versant Saône) et 14 biefs (13 biefs versant Marne et 1 bief versant Saône).

Pour les travaux sur les écluses, celles-ci seront équipées de batardeaux. Cela isolera les chantiers du milieu limitant ainsi les risques de pollution. La majorité des interventions seront des travaux de maçonnerie, de métallerie et de menuiserie.

Les travaux dans les biefs, quant à eux, sont majoritairement des travaux de défense de berge et de maçonnerie.

Les travaux de réfection de berge consisteront à la pose de gabions ou de plantations depuis le chemin de service. Les travaux de maçonnerie se feront également depuis le chemin de service ou bien depuis des barges flottantes avec des produits préconisés pour les travaux en milieu aquatique.

Le risque de pollution du milieu est donc limité aux panes sur engins de chantier se trouvant sur le chemin et sans contact direct avec l'eau.

Les lieux et la nature des travaux sont listés dans le tableau suivant :

	OUVRAGE	N°	NOM	TRAVAUX PRÉVUS EN 2024
<b>MARNE</b>	Bief	65	Bruyères	Étanchéité de la vanne de prise d'eau de Sapignicourt
	Bief	63	Perthes	Défense de berge végétale (800 m) Changement boîtier vanne de décharge du Charles Quint
	Écluse	60	Hoëricourt	Changement des bois de portes. Réfection des chardonnets et seuils et pose d'échelles
	Bief	60	Hoëricourt	Mécanisation de la vanne de décharge de la double écluse
	Écluse	45	Rongean	Changement des bois de portes. Réfection des chardonnets et seuils et pose d'échelles
	Bief	40	Rouvroy	Réfection du cuvelage
	Bief	39	Gudmont	Élargissement du déversoir
	Bief	38	Villiers	Défense de berge végétale (1100 m) Bouchage de fuites dans l'écran bétonné
	Écluse	31	Roôcourt	Diagnostic de l'écluse
	Écluse	30	Bologne	Diagnostic de l'écluse
	Bief	30	Bologne	Coupe des rejets
	Bief	29	Riaucourt	Bouchage de fuites dans l'écran bétonné
	Bief	28	Mouillerys	Bouchage de fuites dans l'écran bétonné
	Écluse	27	Brethenay	Création d'une plateforme béton + réfection des pierres couronnement
	Bief	27	Brethenay	Bouchage de fuites dans l'écran bétonné
	Écluse	26	Condes	Création d'une plateforme béton + réfection des pierres couronnement
	Bief	26	Condes	Bouchage de fuites dans l'écran bétonné
	Écluse	25	Reclancourt	Diagnostic de l'écluse
	Écluse	24	Val des Écoliers	Diagnostic de l'écluse
	Écluse	23	Choignes	Diagnostic de l'écluse
	Écluse	17	Foulain	Réfection de l'alimentateur
	Écluse	15	Pré-Roche	Création d'une plateforme béton + réfection des pierres couronnement
	Écluse	10	les Prés	Réhabilitation des portes aval Reprise du massif béton des crics de vannes et réfection des vannages
Bief	8	Saint-Menge	Pose de gabions sur 25 m	
Écluse	5	Hûmes	Réfection d'une vanne aval	
Bief	4	Jorquenay	Pose de gabions sur 3*10 m	
Écluse	3	Moulin-Rouge	Réhabilitation des portes aval Réfection des becs de chardonnets aval + pose d'échelles	
Écluse	2	Moulin-Chapeau	Changement des bois de portes amont	
<b>SAÔNE</b>	Écluse	1	Heuilly-Cotton	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	2	la Vallée	Changement des bois de portes Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	3	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	4	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	5	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	6	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	7	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	8	la Vallée	Diagnostic de l'écluse + détartrage des vannes-cloches
	Écluse	17	la Foireuse	Changement des bois de portes aval
Bief	23	le Bec	Défense de berge végétale	

## 7 - Phase de remplissage

Le remplissage des biefs se fera via les barrages-réservoirs et les prises d'eau du canal sur la Marne et la Vingeanne.

Les débits réservés des cours d'eau seront respectés et le remplissage commencera dès la fin des travaux afin d'étaler au maximum dans le temps les prélèvements sur le milieu. Si possible, les vidanges de biefs sont décalés dans le temps afin de remplir les biefs avals avec la vidange des biefs amonts.

Le tableau ci-dessous indique les prises d'eau utilisées pour le remplissage des biefs, les débits de prélèvement prévus ainsi que la comparaison par rapport aux modules des cours d'eau au droit des barrages de prises d'eau.

Prise d'eau	Cours d'eau	Biefs alimentés	Module (m3/s)	5% Module (m3/s)	Débit de la prise d'eau (m3/s)
Sapignicourt	Marne	Biefs 65 à 71	31,23	1,562	0,100
Chamouilley	Marne	Biefs 56 à 64	29,36	1,468	0,100
Froncles	Marne	Biefs 37 à 41	14,04	0,702	0,120
Riaucourt	Marne	Biefs 30 à 34	10,83	0,542	0,140
Reclancourt	Marne	Biefs 26 à 29	7,06	0,353	0,260
Foulon	Marne	Biefs 22 à 25	6,61	0,331	0,160
Pommeraiie	Marne	Biefs 15 à 21	3,95	0,198	0,100
Chanoy	Marne	Biefs 8 à 12	2,27	0,114	0,050
Moulin-Rouge	Marne	Biefs 4 à 7	0,88	0,044	<b>0,107</b>
Batailles	Barrage Réservoir de la Liez (rigole)	Biefs 3 versant Marne au 11 versant Saône			
Pré-Meunier	Vingeanne	Biefs 12 à 25	1,20	0,060	<b>0,247</b>

Le débit de prélèvement est inférieur à 5% du module du cours d'eau pour tous les cas sauf pour les prises d'eau de Pré-Meunier et Moulin-rouge. Toutefois, l'impact des prélèvements par ces prises d'eau est limité par le soutient des débits de la Marne et de la Vingeanne via les lâchures des barrages-réservoirs de Charmes, de la Liez et de Villegusien, ce dernier barrage étant à l'amont immédiat de la prise d'eau de Pré-Meunier.

## ***AUTRES INCIDENCES SUR LE MILIEU***

### **1 - Sites protégés**

Le canal Entre Champagne et Bourgogne traverse plusieurs sites protégés :

- le secteur du canal versant Marne entre les écluses 61 d'Hallignicourt et 70 de Frignicourt traverse la zone RAMSAR "Étangs de la Champagne humide" ;
- le secteur du canal versant Marne entre les écluses 52 de Bayard et 25 de Reclancourt traverse la ZNIEFF 2 "Vallée de la Marne de Chaumont à Gourzon" ;
- le barrage en rivière de Mussey, sur le Rognon, et sa rigole de prise d'eau sont situés sur le site Natura 2000 FR2100291 de la "Vallée du Rognon, de Doulaincourt à la confluence avec la Marne" et la ZNIEFF 1 "Partie aval de la vallée du Rognon". Les biefs 39 de Gudmont et 40 de Rouvroy sont situés à une distance du site variant entre 800 mètres et 2 kilomètres ;
- une partie des biefs 26 de Condes et 27 de Brethenay versant Marne traversent la ZNIEFF 1 "Bois et pelouses du Coteau de Vaux entre Condes et Brethenay"
- le secteur versant marne entre l'écluse 17 de Foulain et l'écluse 13 de Marnay, comprenant le barrage de prise d'eau de la Pommeraiie, traverse la zone Natura 2000 FR2100264 "Pelouses,

rochers, bois et prairies de la vallée de la Marne à Poulangy” et la ZNIEFF 1 “Haute Vallée de la Marne de Marnay-sur-Marne à Foulain et Poulangy”.

De nombreux sites protégés et zones naturelles sont localisés à proximité du canal.

Les sites Natura 2000 sont localisés sur les cartes en annexes. Deux des sites listés ci-dessous sont particulièrement proches des biefs vidangés et des lieux des travaux :

- le site FR2100247 “Pelouses et fruticées de la région de Joinville” est longée par les biefs versant Marne n°46 de Bussy et 47 d’Autigny-le-Grand. Le déversoir de Saint-Urbain, le bief 40 de Rouvroy et l’écluse 45 du Rongéant sont respectivement situés à 800 mètres, 900 mètres et 1 kilomètre du site ;
- le site FR2100317 de la “Forêt de Doulaincourt” est situé à 1,2 kilomètre de l’écluse et la prise d’eau de Froncles ainsi que du bief 39 versant Marne de Gudmont ;
- le **site FR2100318** des “Bois de Villiers-sur-Marne, Buxières-les-Froncles, Froncles et Vouécourt” est longé par une partie du bief 34 et les biefs 36 à 39 versant Marne. La prise d’eau de Froncles est située à proximité immédiate du site mais le canal est situé entre l’ouvrage de prise d’eau (et la Marne) et le site Natura 2000. Le déversoir de Grandvaux est situé à 1,5 kilomètre du site ;
- le site FR2100249 des “Pelouses et fruticées de la Côte oxfordienne de Bologne à Latrency” est situé à 500 mètres du bief 31 de Roôcourt et à 700 mètres du déversoir ;
- le site FR2100326 du “Bois de la Voivre à Marault” est situé à 3,8 kilomètres de la prise d’eau de Riaucourt et des biefs 29 de Riaucourt et 28 des Mouillerys ;
- le site FR2100265 de la “Buxaie de Condes-Brethenay” est situé à 280 mètres du déversoir de Brethenay et du bief 27 de Brethenay, 300 mètres de l’écluse de Condes, 560 mètres de l’écluse 27 de Brethenay et 1,5 kilomètres du barrage de prise d’eau de Reclancourt. Les sites de rejets et prises d’eau sont situés sur la berge opposée du canal par rapport au site ;
- le **site FR2102003** “Carrières souterraines de Chaumont-Choignes” longe partiellement la rive droite des biefs 24 et 25 versant Marne. La prise d’eau de Reclancourt est à 800 mètres du site mais le canal est situé entre l’ouvrage et le site Natura 2000 ;
- le site FR2100263 “Pelouse de la côte de Chaumont à Brottes” est situé respectivement à 2,4 et 3,4 kilomètres de la prise d’eau de Foulon et du déversoir du Val des Écoliers ;
- Le site FR2100278 “Tufière de Rolampont” est situé à 1,7 kilomètres du déversoir des Prés et 4 kilomètres de la prise d’eau et du déversoir de Chanoy ;
- les sites FR2100337 des “Ouvrages militaires de la région de Langres” sont situés à une distance variant entre 800 mètres et 4 kilomètres des rives de plusieurs biefs du canal sur une zone allant du bief de partage au bief 8 versant Marne de Saint-Menge ;
- le site FR2100248 du “Rebord du plateau de Langres à Cohons et Chalindrey” traverse le canal au niveau du bief de partage mais il s’agit de la partie souterraine du canal (tunnel de Balesmes). Il est situé à une distance de 2 à 4 kilomètres des écluses 2 à 8 versant Saône de la Vallée ;
- le site FR2100260 “Pelouses du Sud-Est haut-marnais” est situé en rive droite des biefs 18 à 24 versant Saône à une distance variant entre 400 et 800 mètres.

L’impact des opérations de chômage sur les sites protégés sera limité. En effet, les travaux effectués sur le canal sont très localisés (écluses, ouvrages spécifiques) et se feront en journée ce qui limite les nuisances. De plus, ces travaux n’auront aucun impact paysager sur les sites Natura 2000 (pelouses, bois, carrières).

Les ouvrages de prises d’eau et déversoirs situés sur les sites protégés sont utilisés toute l’année dans le cadre du fonctionnement normal du canal.

## **2 - Compatibilité par rapport au SDAGE**

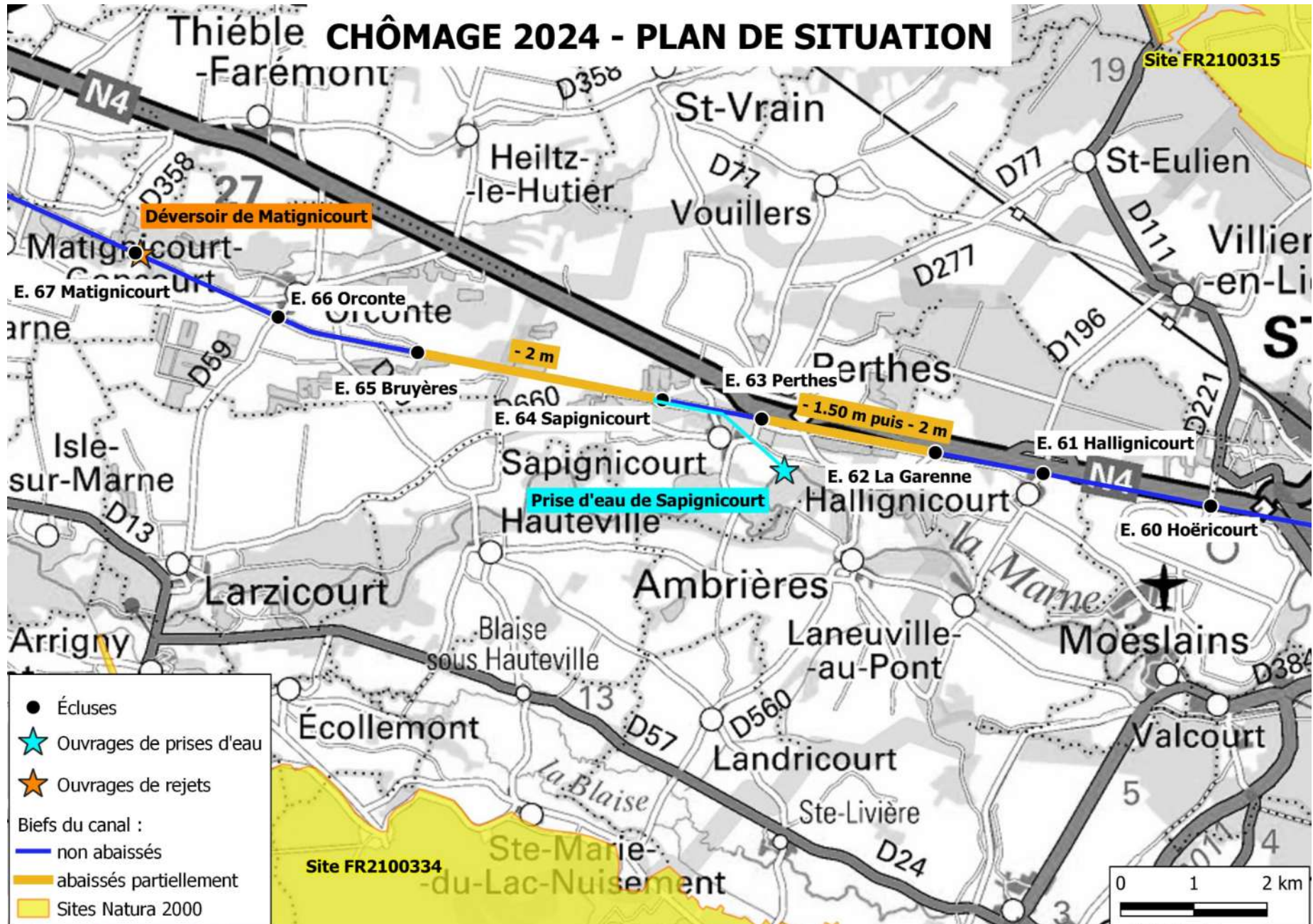
Les opérations de chômage du canal sont conçues de manière à économiser le plus possible la ressource en eau comme le préconisent l'orientation fondamentale n°7 du SDAGE Rhône Méditerranée et l'orientale fondamentale n°4 du SDAGE Seine-Normandie.

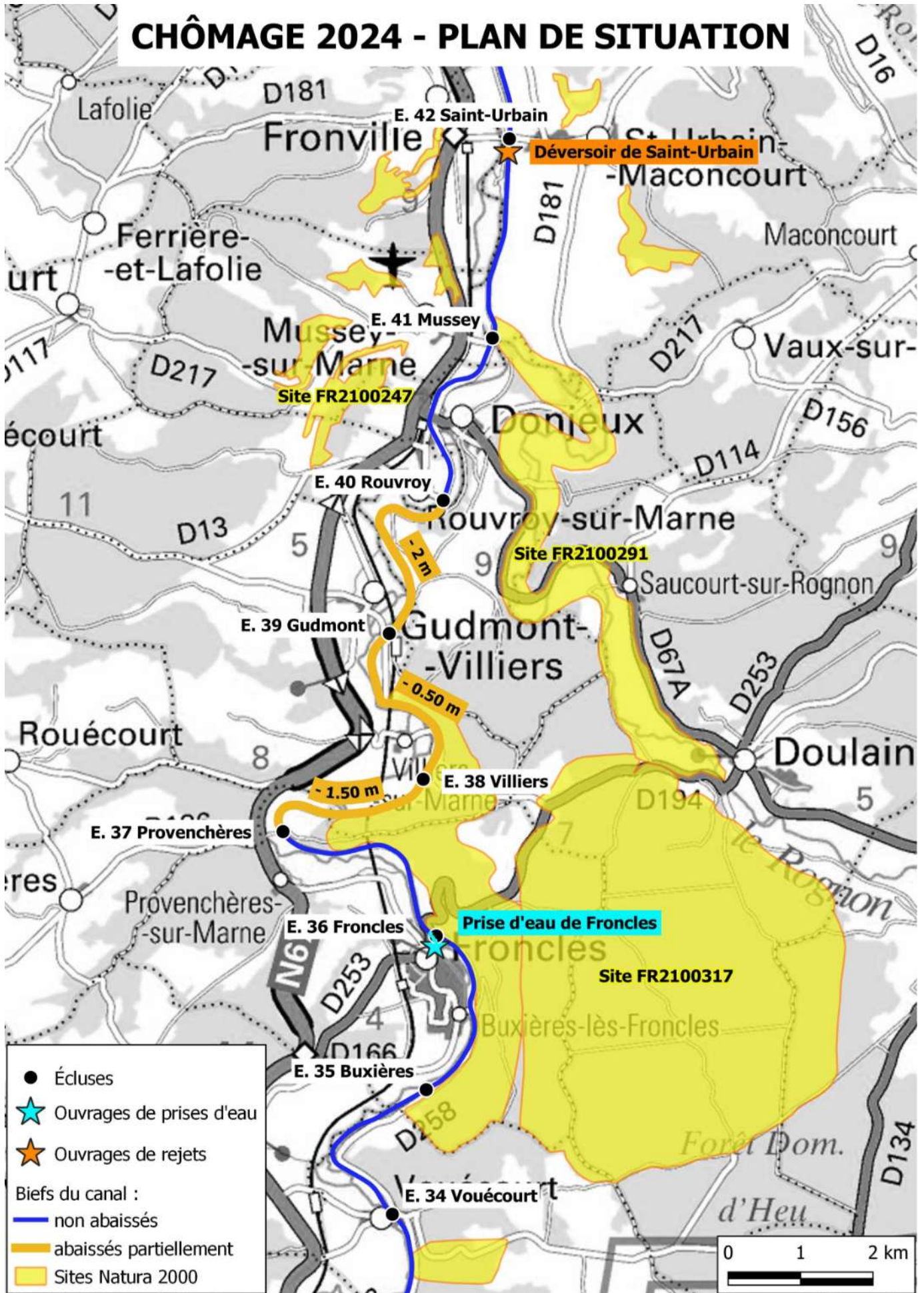
VNF limite les abaissements de biefs et planifie les vidanges de manière à utiliser l'eau des biefs vidangés pour remplir les biefs à l'aval lorsque cela est possible.

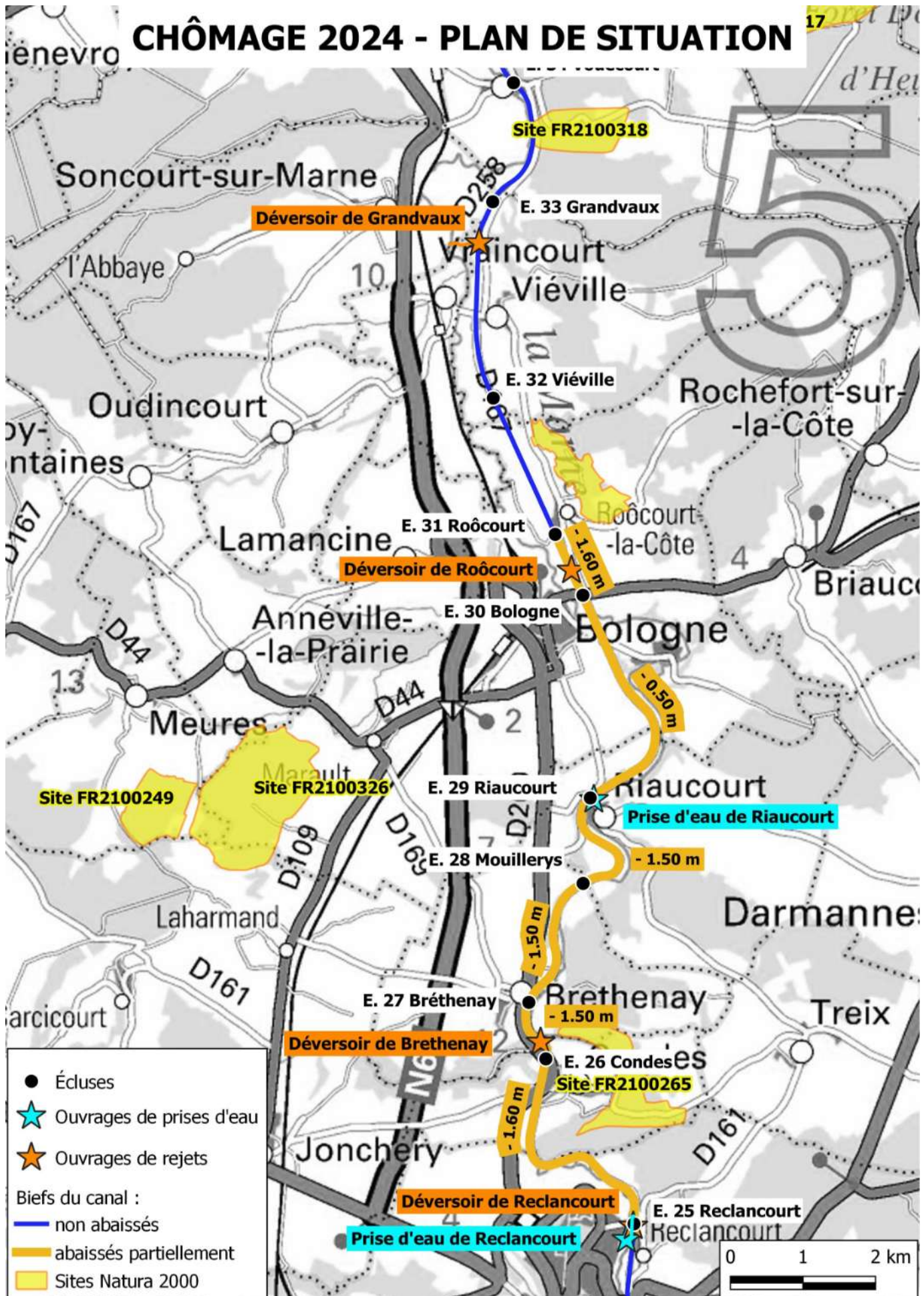


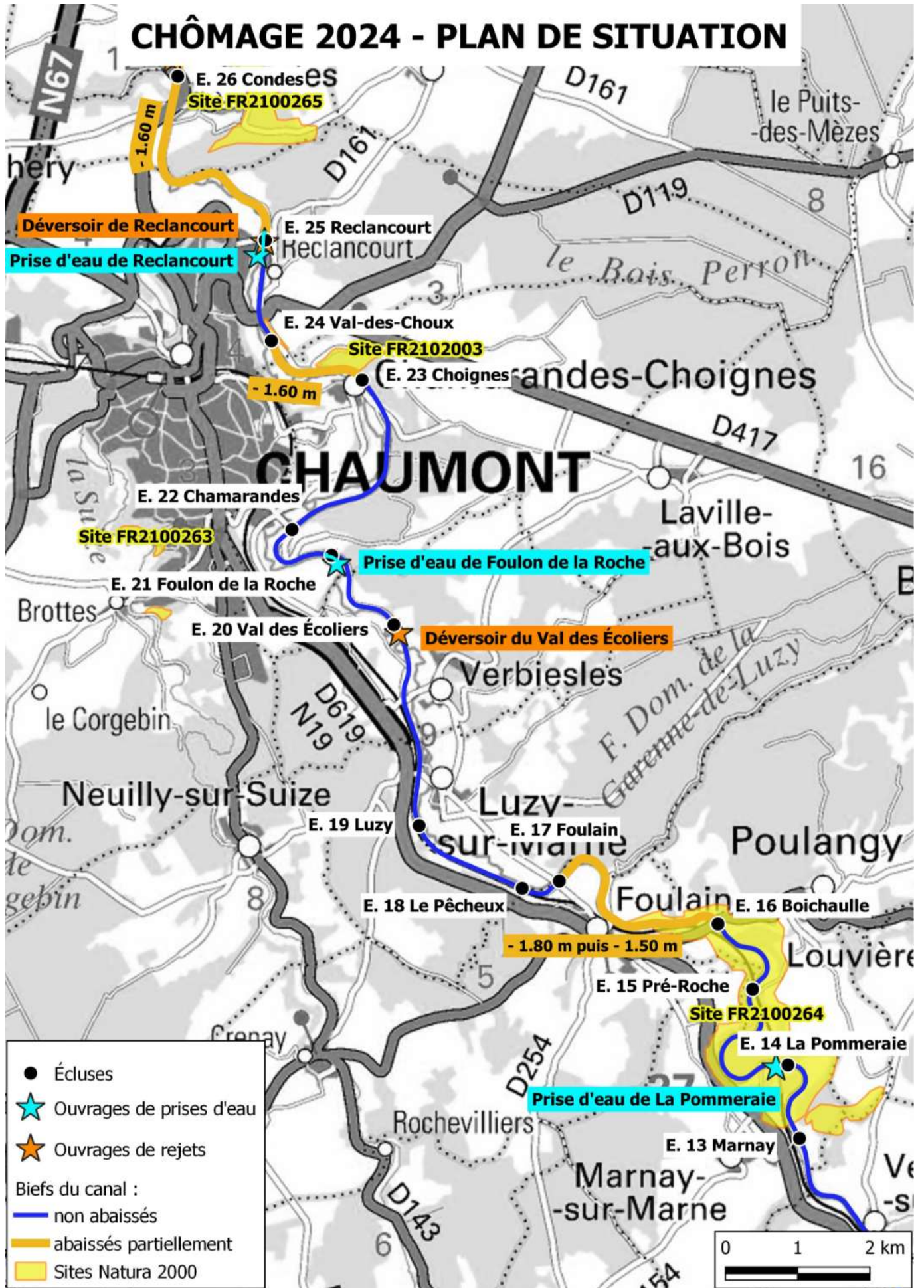


# **ANNEXE CARTOGRAPHIQUE**

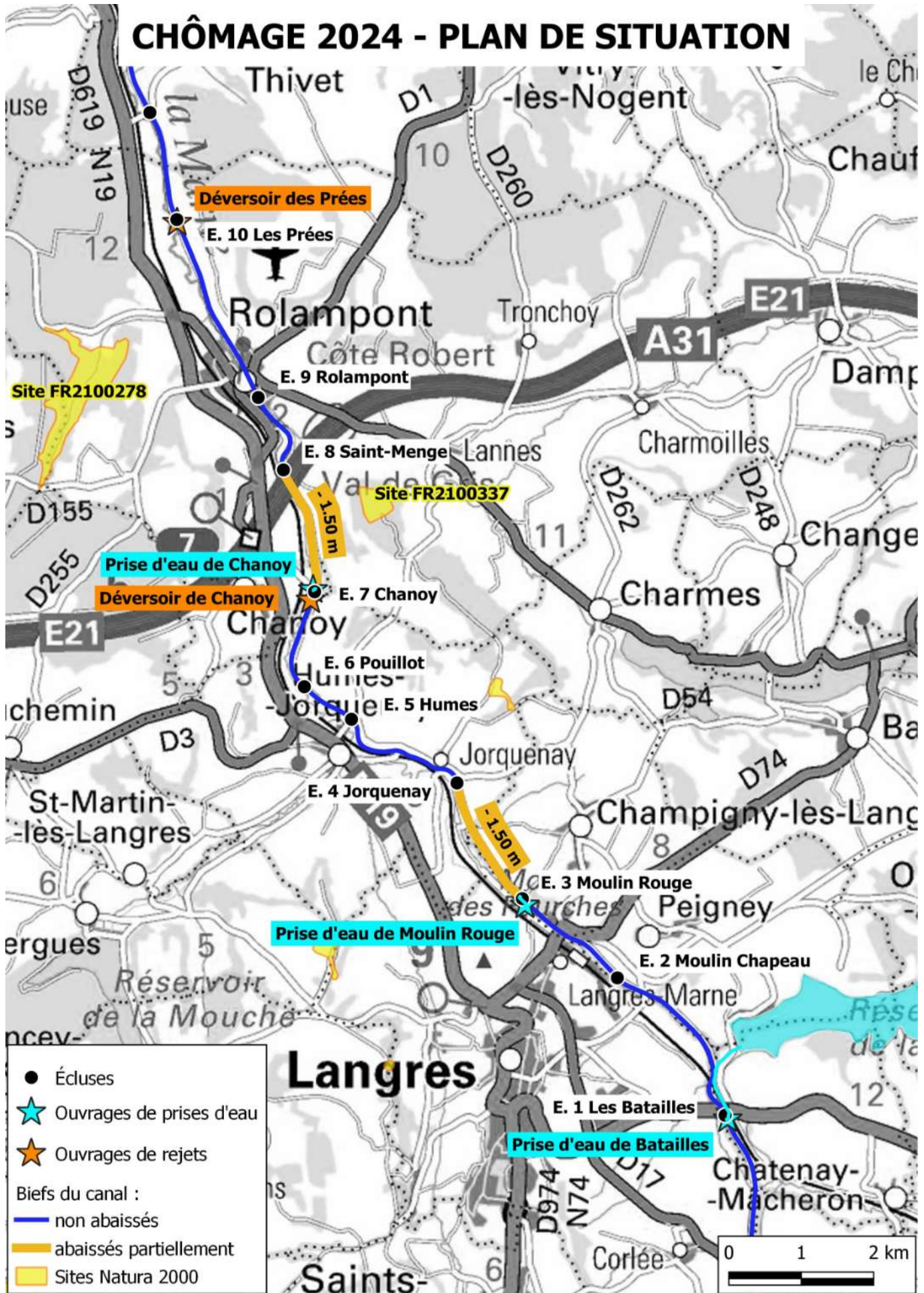




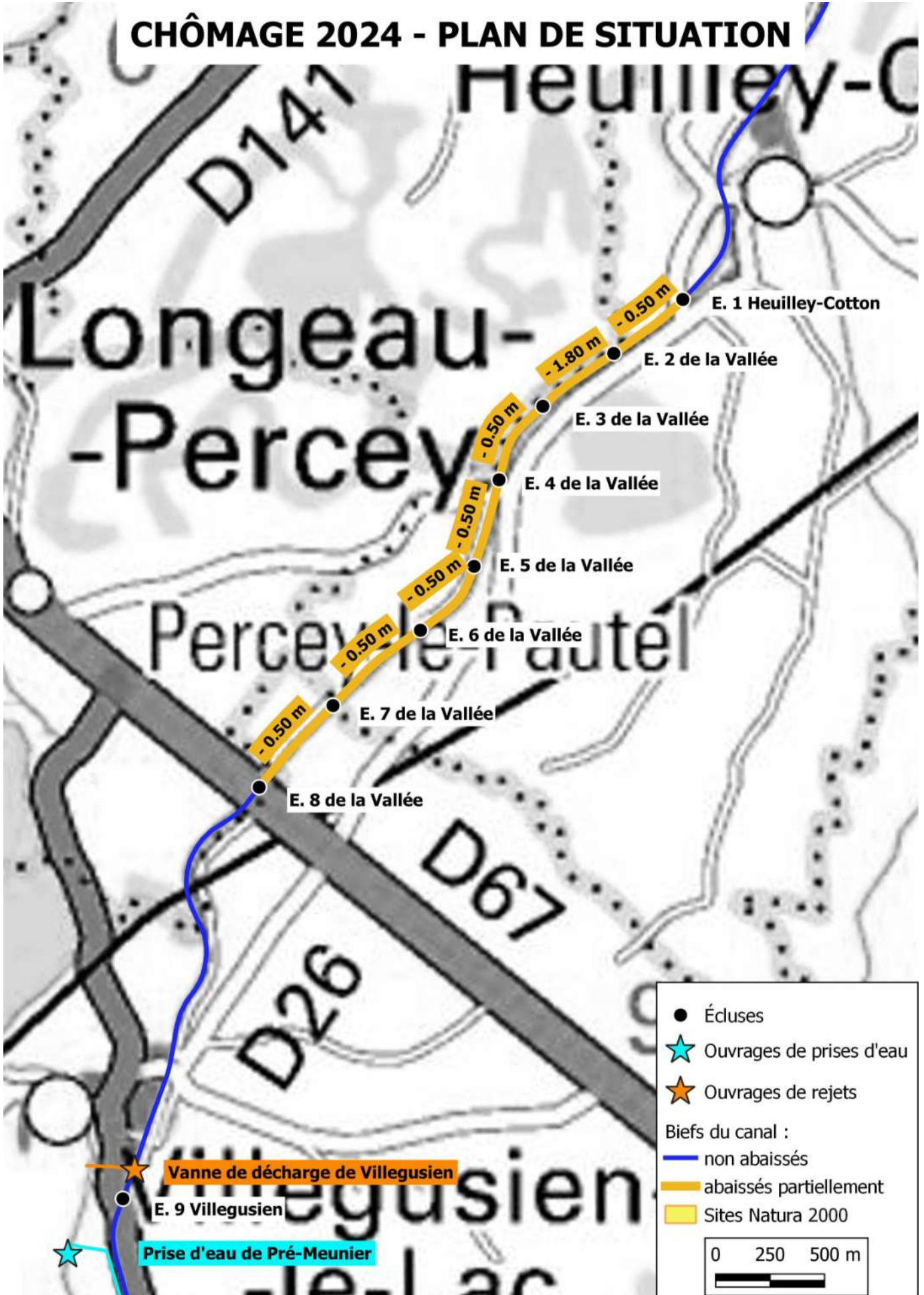




# CHÔMAGE 2024 - PLAN DE SITUATION



# CHÔMAGE 2024 - PLAN DE SITUATION



# CHÔMAGE 2024 - PLAN DE SITUATION

